



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité



fête de la Science

Appel à participation

31^{ème} édition de la fête de la Science
du 10 au 27 novembre 2022

**La date limite du dépôt des candidatures
est fixée au 1^{er} juin 2022**

Pour toute demande de renseignements,
merci de contacter la coordination territoriale de l'événement :

Cellule coordination et gestion de projets du CRESICA

✉ fetedelascience.nouvellecaledonie@recherche.gouv.fr

☎ 290.276



I. La fête de la Science : un événement national

Organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) depuis 1991, la fête de la Science se déroule tous les ans au mois d'octobre. Des milliers de **scientifiques et de passionnés** se réunissent pour l'occasion et partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations.

De multiples formats de **manifestations gratuites** permettent de faire vivre les sciences (qu'elles soient techniques, humaines et sociales, littéraires, tertiaires...) à tous les publics dans une approche ludique et festive. C'est l'opportunité pour les acteurs scientifiques de valoriser leurs travaux auprès du grand public et des scolaires. L'objectif est de sensibiliser la société à la **culture scientifique et technique**.

II. La fête de la Science en Nouvelle-Calédonie

Quel est le rôle de la coordination territoriale ?

En Nouvelle-Calédonie, la fête de la Science est coordonnée par le CRESICA (Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie), en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie. La coordination territoriale a pour rôle de :

Mobiliser les partenaires locaux et organiser la programmation :

- Mobiliser les porteurs d'événements potentiels (diffusion du présent appel à participation, organisation de réunions d'informations, rencontres avec les acteurs, etc) ; la cellule coordination et gestion de projets du CRESICA est disponible auprès des porteurs d'événements pour répondre à leurs questions et pour les conseiller au sujet de la mise en place et du bon déroulement de leur(s) événement(s) ;
- Organiser la programmation des 15 jours de la fête de la Science afin d'agencer au mieux les événements entre eux ;
- *N.B. 1 : Chaque porteur d'événement s'organise pour ses besoins matériels et pour la logistique sur le lieu de son événement ;*
- *N.B. 2 : Chaque porteur d'événement finance son événement par ses propres moyens.*

Faire le lien avec la coordination nationale :

- Organiser le comité de labellisation sur la base des dossiers déposés sur la plateforme nationale ;
- Labelliser les événements selon les critères définis par la coordination nationale ;
- Produire et faire remonter au Ministère le bilan annuel de la fête de la Science Nouvelle-Calédonie.

Suivez les actualités sur : [La page Facebook du CRESICA](#) et [le site web cresica.nc](#)

Communiquer autour de la fête de la Science :

- Réaliser un kit de communication pour les porteurs d'événements ;
- Communiquer sur la fête de la Science et diffuser le programme via différents canaux ;
- Assurer les relations médias (permettre à certains porteurs d'événements d'intervenir à la radio, à la TV ou dans la presse), rédiger le dossier de presse et organiser la conférence de presse ;
- Organiser l'inauguration de la fête de la Science ;
- *N.B. : Le CRESICA communique sur la fête de la Science dans sa globalité pour attirer un maximum de public à s'intéresser aux 15 jours de festivités ; mais chaque porteur d'événement est en charge de sa propre communication pour son ou ses événements.*

Qui peut organiser un événement ?

Tout le monde peut participer : entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, artistes... C'est la **diversité des porteurs d'événements** qui participe à la richesse et au succès de la fête de la Science !

La fête de la Science s'adresse à **tous les publics, de tous âges** : familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

Quelle est la thématique ?

L'édition 2022 abordera la thématique suivante : « **Changement climatique – adaptation & atténuation** ».

Nous vous incitons à vous inscrire dans le thème de l'orientation nationale, bien que ce ne soit pas obligatoire.

Sous quelle forme participer ?

Toutes les thématiques et les modes de médiation sont les bienvenus.

Plusieurs formats d'événements vous sont proposés :

- Visites de sites (de laboratoire, de terrain...) ;
- Portes-ouvertes ;
- Ateliers, jeux ou parcours scientifiques ;
- Conférences, rencontres/débats ou projections de films ;
- Expositions ou spectacles.

En plus de ces formats en présentiel, il est également possible de proposer un événement au **format numérique** (vidéoconférence, une visite virtuelle ou un jeu sur les réseaux sociaux par exemple).

Cette liste non exhaustive permet d'illustrer toute la richesse d'événements proposés lors de la fête de la Science. N'hésitez pas à proposer des événements groupés, à intégrer un aspect artistique, à proposer un format innovant... laissez libre cours à votre imagination. Votre événement est là pour faire découvrir la science de manière divertissante et conviviale.

Il est également possible de proposer des **événements d'envergure** comme des journées thématiques multi-animations ou des festivals des sciences. La créativité est à l'honneur et le regroupement entre différents organismes pour porter conjointement un projet sera apprécié. Vous pourrez vous rapprocher des chercheurs,

Suivez les actualités sur : [La page Facebook du CRESICA](#) et [le site web cresica.nc](#)

des organismes publics ou privés, des associations ou encore des institutions pour proposer un événement en commun. La cellule du CRESICA est à votre disposition pour vous mettre en relation.

III. Comment proposer un événement ?

Chaque année, un comité d'experts se réunit pour juger les événements proposés selon un certain nombre de critères. Un label « fête de la Science » est ensuite attribué à chaque événement validant les critères, vous permettant ainsi de bénéficier de la communication et de l'accompagnement de votre coordination territoriale. Ce label est nécessaire pour faire officiellement partie de la fête de la Science. En l'obtenant, votre événement prendra place dans la programmation, vous pourrez communiquer à l'aide du kit communication fête de la Science fourni par le CRESICA et bénéficier de la mobilisation des médias autour de la fête de la Science afin d'attirer un large public le jour J.

Parmi les événements labellisés, certains d'entre eux bénéficieront d'un coup de cœur.

Quelles sont les critères à respecter pour être labellisé ?

Pour obtenir le label fête de la Science, vous devez vous engager à respecter les critères suivants :

- Le respect du calendrier : l'événement doit se dérouler **entre le 10 et le 27 novembre 2022** ;
- La gratuité : vous vous engagez à proposer un événement **gratuit**. Le lieu où est proposé l'événement doit être accessible gratuitement à tous. Il n'est pas possible d'imposer une adhésion payante à une association, par exemple, dans le cadre de votre événement ;
- La validation de l'information scientifique : vous vous engagez à garantir la **qualité des informations scientifiques véhiculées** ;
- L'évaluation de votre événement : vous vous engagez à répondre, dans les délais imposés par le dispositif national, à l'enquête de satisfaction des porteurs d'événements et de leurs publics. Les résultats de ces enquêtes sont publiés chaque année. Vous vous engagez également à faire remonter à la coordination territoriale des photos de vos événements respectant le droit à l'image pour qu'elle puisse les utiliser en tant que support de communication ;
- L'utilisation des outils de communication mis en place par votre coordination territoriale : vous êtes invités à assurer la communication de votre événement et à utiliser le kit communication de la fête de la Science pour **communiquer auprès de vos publics** et relais locaux. Les logos et visuels vous seront communiqués. Si toutefois vous souhaitez développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, vous devez y faire apparaître que l'événement est labellisé « fête de la Science » et y faire figurer le logo fête de la Science, accompagné du logo du MESRI et de celui du CRESICA.

Plusieurs événements seront sélectionnés en tant que **coups de cœur 2022**. Le choix de ces événements se fait sur le caractère **ludique, original** ou encore **innovant** de ceux-ci.

Être « coup de cœur » vous fait bénéficier d'une **mise en avant dans les médias** et sur les **différents canaux de communication** sur la fête de la Science. Les événements coups de cœur ont également une place spéciale dans le **programme**, leur permettant de se distinguer et de se faire remarquer auprès du public.

N'hésitez pas à faire preuve d'originalité et à proposer de **nouveaux formats** pour vos événements 2022 !

Suivez les actualités sur : [La page Facebook du CRESICA](#) et [le site web cresica.nc](#)

Quelle est la marche à suivre pour proposer un événement ?

L'inscription de votre action se fait en ligne. Pour l'édition 2022, c'est sur le site web de la fête de la Science, www.fetedelascience.fr, qu'un espace connecté permet aux porteurs d'événements de mettre en ligne leur(s) événement(s).

Voici la marche à suivre :

- 1) Rendez-vous sur <https://www.fetedelascience.fr/user/login>
- 2) Connectez-vous ou créez votre compte
- 3) Cliquez sur « ajouter un événement multi-animations » ou « ajouter un événement ponctuel ou une animation »

Mon tableau de bord



- 4) Remplissez le formulaire
- 5) Cliquez sur « Enregistrer »

*N.B. : **Attention**, le formulaire d'inscription constituera la fiche de votre événement après la labellisation et aura pour but d'attirer le public qui la consultera. Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations et un joli visuel (libre de droits).*

N.B. 2 : Si le lieu de votre événement n'est pas dans la liste, vous pouvez l'ajouter en cliquant sur « Ajouter un nouveau lieu » et complétez le formulaire (soit en entrant une adresse, soit en sélectionnant directement le lieu de l'événement sur la carte).

Lieu de l'événement * 

Si aucun lieu ne correspond à votre saisie, ajoutez-le en cliquant sur "Ajouter un nouveau lieu"

Ajouter un nouveau lieu

Ces informations serviront également à la coordination territoriale pour créer les supports de communication « fête de la Science 2022 ». Soyez clair et précis dans la rédaction.

IV. Prenez date !

Le CRESICA organisera deux réunions d'information. Ces réunions permettront, entre autres, aux porteurs d'événements de se mettre en relation et d'échanger sur d'éventuels projets communs. Prenez date :

- **Koné – mardi 26 avril matin**
- **Nouméa – vendredi 29 avril matin**

Suivez les actualités sur : [La page Facebook du CRESICA](#) et [le site web cresica.nc](#)